

REÇU LE 08 NOV. 2011

Extrait du registre
des délibérations de la Commune de Gimouille
séance du 24/10/2011

Date de la convocation
17/10/2011
Date d'affichage
Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal
: 14
En exercice : 8
Votants : 10

L' an 2011 et le 24 Octobre à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle de réunions sous la présidence de NICOLAS Bernard, Maire

Présents : M. NICOLAS Bernard, Maire, Mmes : PASETTI Séverine, SAGET Isabelle, MM : BAS Alain, GIEMZA Jean, PLANTARD Claude, PREFOL Jean-Pierre, TAVERNY Eugène

Absent(s) : Mme COLLE Françoise, M. DENIAU Jacky
Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MORIN Christine, à M. PREFOL Jean-Pierre, TARBES Sandrine à M. PLANTARD Claude,
Excusé(s) : Mmes : LANG Jocelyne, MAZZOCUT Myriam

A été nommé secrétaire : M. PREFOL Jean-Pierre

Réf: 2011_00026

A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Non

Objet de la délibération :

LIGNE GRANDE A VITESSE

Mr PREFOL présente au conseil municipal, un compte rendu de la rencontre qui a été organisée récemment dans le cadre du projet de la Ligne à Grande Vitesse Grand Centre Auvergne.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de retenir le tracé médian en premier voeu et le tracé Ouest en deuxième voeu
- d'adhérer à l'Association TGV Grand Centre Auvergne, et de verser la somme annuelle de 50 €.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de
Nevers

le : 8.11.2011

et publication ou notification
du : 8.11.11

Le Maire,

